REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N° 0 03

pour le recrutement d'un cabinet ou d'un groupe de recherche chargé d'assurer les prestations de service relatives à l'identification des secteurs porteurs de croissance de l'économie congolaise dans le cadre du PND 2022-2026

Secteurs : porteurs de croissance

Référence de l'accord de financement :

N° d'identification du Projet :

1. Le ministère de l'économie et des finances a reçu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2022, des fonds destinés à couvrir la réalisation de l'étude portant sur l'identification des secteurs porteurs de croissance de l'économie congolaise dans le cadre du PND 2022-2026, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces fonds pour financer les prestations relatives aux services **d'un cabinet de consultants, d'une ONG/ASBL (Association sans but lucratif).**

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'identification des secteurs porteurs de croissance économique au Congo. De façon spécifique, il s'agira de : (1) identifier les projets à effet déclencheur de croissance dans le portefeuille des projets du PND ; (2) déterminer la contribution des secteurs identifiés dans la création de la richesse ; (3) déterminer la part des secteurs identifiés dans la création de la richesse. La durée de la mission est de 45 jours.

3. Le ministère de l'économie et des finances invite les Consultants (ONG ou ASBL) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du ministère de l'économie et des finances de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre **des Opérations de passation des marchés de l'Etat**, qui sont disponibles au cabinet du ministère de l'économie et des finances.

5. Les consultants (ONG, ASBL) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au cabinet du ministère de l'économie et des finances, sise au Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à l'ex Immeuble de la BCC, au 7 ème étage, aux jours et heures d'ouverture des bureaux : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées au cabinet du ministère de l'économie et des finances au plus tard **le 04 Janvier 2023 à 12 h 00, heure locale** (TU+1) et porter expressément la mention suivante : «**AMI, n° 003/MEF/CGMP/ 2023: RECRUTEMENT D'UNE (1) ONG OU D'UNE ASBL DE L'IDENTIFICATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE DE L'ECONOMIE CONGOLAISE DANS LE CADRE DU PND 2022-2026 ».**

Fait à Brazzaville, le 23 DEC 2022

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
République du Congo
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

Jean-Baptiste ONDAYE